



EDMOND
DE ROTHSCHILD

EDMOND DE ROTHSCHILD SICAV EURO SUSTAINABLE GROWTH



**CLÉMENCE
MOULOT**
Gérante
analyste**



**MARC
HALPERIN**
Gérant du
fonds**



**JEAN-
PHILIPPE
DESMARTIN**
Gérant,
Directeur de
l'Investissement
Responsible**

Investissez dans des acteurs
de qualité, moteurs
d'une croissance durable



► Edmond de Rothschild SICAV Euro Sustainable Growth est un fonds ISR (Investissement Socialement Responsable) investi principalement dans des actions de la zone euro qui a pour objet de sélectionner des valeurs offrant des perspectives de croissance prometteuses tout en visant à apporter des solutions aux enjeux du développement durable.

UNE VISION TRANSVERSALE DES ENTREPRISES DE LA ZONE EURO

Fonds ISR en approche best-in-universe¹, Edmond de Rothschild SICAV Euro Sustainable Growth se distingue par la définition d'un univers d'investissement prenant en compte les critères Environnement, Social, Gouvernance et autres parties prenantes (ESG) combinée à la sélection de valeurs de croissance.

► L'équipe de gestion-analyse ISR étudie en interne chaque valeur en fonction de son secteur selon une méthodologie propriétaire.

Cette indépendance permet une plus grande réactivité (analyse d'une entreprise entrant en bourse), un meilleur suivi de l'univers d'investissement (notamment

des moyennes capitalisations) et une mise à jour régulière de la méthodologie d'analyse.

Cette analyse est matérialisée par un score ESG permettant ainsi de mieux appréhender les risques extra-financiers portés par les entreprises.

► L'équipe de gestion actions européennes identifie les entreprises appartenant à une thématique de croissance durable comme l'efficacité énergétique, le vieillissement de la population, les nouvelles habitudes de consommation, la santé, la sécurité, l'alimentation saine, les énergies renouvelables ou la gestion des déchets, de l'eau et le recyclage. Une analyse quantitative permet d'appréhender les taux de croissance attendus : progression du CA, du BPA², des niveaux de marges...

MESURE DE L'IMPACT DU PORTEFEUILLE : 7 INDICATEURS CLÉS

1. Impact vert
2. Empreinte carbone
3. Taux d'accident moyen
4. Taux d'absentéisme moyen
5. % d'administrateurs indépendants
6. Part des femmes au comité exécutif
7. Signataires du pacte mondial des Nations Unies



POINTS CLÉS

Un acteur reconnu de l'ISR depuis plus de 10 ans

Des échanges quotidiens entre les équipes de gestion Actions européennes et Investissement Responsable

Une sélection Best In Universe d'entreprises innovantes tournées vers les solutions en matière de développement durable

Une mesure de différents indicateurs ESG permettant un suivi de l'impact du portefeuille

Un objectif de performance sur un cycle économique complet en contrepartie d'une prise de risque de perte en capital

*Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque client et est susceptible d'être modifié ultérieurement.**L'identité des gérants présentés dans ce document pourra évoluer durant la vie du produit. 1. L'approche Best-in-universe est un type de sélection ESG consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier indépendamment de leur secteur d'activité. 2. Bénéfice Net par Actions : part revenant aux actionnaires de la richesse créée par l'entreprise.

EdR SICAV Euro Sustainable Growth est un compartiment de la SICAV Edmond de Rothschild SICAV de droit français agréée par l'AMF et autorisée à la commercialisation en Autriche, Belgique, Suisse, Allemagne, Espagne, France, Italie et Luxembourg.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

1. RECHERCHE ISR

Une notation ESG interne est établie pour chaque valeur en fonction du secteur d'activité, de la taille de capitalisation et de la structure du capital. Parallèlement, un suivi des controverses est effectué.

2. ANALYSE FINANCIÈRE

L'objectif est d'analyser, en absolu et par rapport aux autres entreprises du même secteur la valorisation de la société, ses principaux ratios financiers, la croissance de son chiffre d'affaires ou encore de son niveau d'endettement.

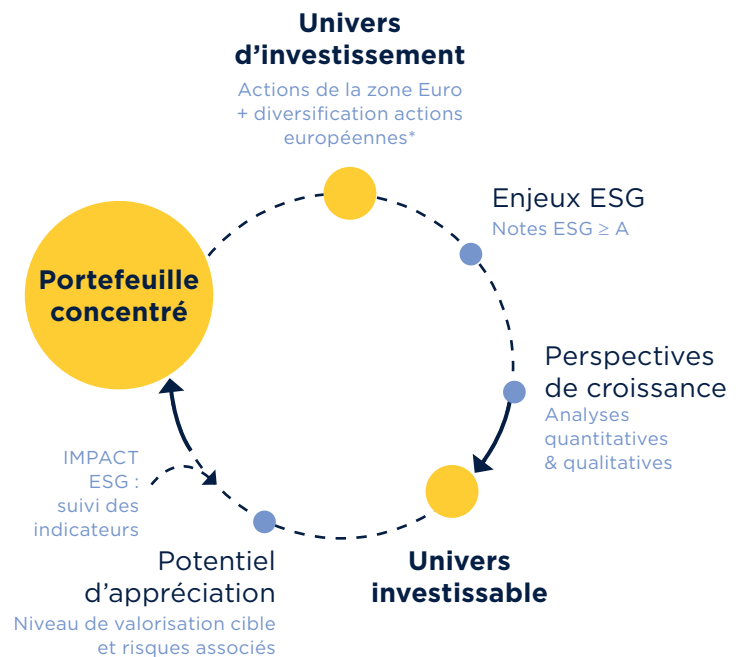
3. SUIVI DES INDICATEURS ESG

Une attention particulière est apportée à l'impact des produits et services, aux émissions de CO2, aux variations du taux d'accident, à la diversité au sein des comités de direction et à la signature du Pacte Mondial³.

4. CONSTRUCTION DU PORTEFEUILLE

La pondération des valeurs est plus ou moins importante en fonction de la note ESG et de la conviction financière de chaque société sans contrainte de taille de capitalisation.

3. Initiative des Nations Unies visant à rassembler différents acteurs autour de quatre grands thèmes (Droit de l'Homme, normes internationales du travail, environnement, lutte contre la corruption).



*L'exposition sur les actions des pays hors zone Euro ne dépassera pas 10% de l'Actif Net.

Le processus d'investissement décrit ci-dessus intègre différentes contraintes de gestion internes mises en place par l'équipe de gestion. Il s'agit du processus actuellement en cours susceptible toutefois d'évoluer dans le temps.

CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

Forme juridique

SICAV de droit Français depuis le 12/02/2019. Le compartiment était auparavant un FCP de droit Français

Classification AMF

Actions des pays de la zone euro

Eligible au PEA* : Oui

Date de création : 05/07/1984

Code ISIN

Part A : FR0010505578 - tous souscripteurs
Part I : FR0010769729 - réservée aux personnes morales

Droits d'entrée : 4,50% max.

Droits de sortie : Néant

Montant minimum de la souscription initiale
Part A : 1 part / Part I : 500 000 €

Frais de gestion maximum

Part A : 1,95% / Part I : 0,95%

Frais administratifs externes à la société de gestion : 0,15% TTC maximum

Frais de gestion variables

Part A et part I : 15 % par an de la surperformance par rapport à la valeur de référence MSCI EMU (NR) dividendes nets réinvestis

Indicateur de référence

MSCI EMU (NR) dividendes nets réinvestis

Durée du placement recommandée : > 5 ans

Le document présente les parts principales du fonds en EUR (Parts A et I). Pour les autres types de parts, veuillez contacter votre interlocuteur commercial ou vous référer au prospectus.

PRINCIPAUX RISQUES D'INVESTISSEMENT

Cet OPCVM est noté en catégorie 6, ce qui reflète l'exposition jusqu'à 110% de son actif sur les marchés actions, qui présentent un profil de rendement/risque élevé.

Les risques décrits ci-dessous ne sont pas limitatifs. Il appartient aux investisseurs d'analyser le risque inhérent à chaque investissement et de se forger leur propre opinion.

Risque de perte en capital : L'OPCVM ne bénéficie d'aucune garantie ni protection, il se peut donc que le capital initialement

investi ne soit pas intégralement restitué même si les souscripteurs conservent les parts pendant la durée de placement recommandée.

Risque actions : La valeur d'une action peut évoluer en fonction de facteurs propres à la société émettrice mais aussi en fonction de facteurs exogènes, politiques ou économiques. Les variations des marchés actions ainsi que les variations des marchés des obligations convertibles dont l'évolution est en partie corrélée à celle des actions sous-ja-

centes, peuvent entraîner des variations importantes de l'actif net pouvant avoir un impact négatif sur la performance de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque lié à la sélection ISR (Investissement Socialement Responsable) : La sélection de titres ISR peut amener l'OPCVM à s'écarter de l'indicateur de référence.

Risque lié aux petites et moyennes capitalisations : Les titres de sociétés de petites ou moyennes capitalisations boursières peu-

vent être significativement moins liquides et plus volatils que ceux de sociétés ayant une capitalisation boursière importante. La valeur liquidative de l'OPCVM est donc susceptible d'évoluer plus rapidement et avec de grandes amplitudes.



Février 2019. Le présent document est émis par Edmond de Rothschild Asset Management (France).

Document non contractuel conçu à des fins d'information uniquement. Reproduction ou utilisation de son contenu strictement interdite sans l'autorisation du Groupe Edmond de Rothschild. Les informations figurant dans ce document ne sauraient être assimilées à une offre ou une sollicitation de transaction dans une juridiction dans laquelle ladite offre ou sollicitation serait illégale ou dans laquelle la personne à l'origine de cette offre ou sollicitation n'est pas autorisée à agir. Ce document ne constitue pas et ne doit pas être interprété comme un conseil en investissement, un conseil fiscal ou juridique, ou une recommandation d'acheter, de vendre ou de continuer à détenir un investissement. EdRAM ne saurait être tenu responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ces informations. Les OPC présentés peuvent ne pas être autorisés à la commercialisation dans votre pays de résidence. En cas de doute sur votre capacité à souscrire dans un OPC, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller habituel. Tout investissement comporte des risques spécifiques. Il est recommandé à l'investisseur de s'assurer de l'adéquation de tout investissement à sa situation personnelle en ayant recours le cas échéant à des conseils indépendants. De plus, il devra prendre connaissance du document d'information clé pour l'investisseur (DICI/KIID) et/ou tout autre document requis par la réglementation locale remis avant toute souscription et disponible sur le site <http://funds.edram.com> ou gratuitement sur simple demande. «Edmond de Rothschild Asset Management» ou «EdRAM» est le nom commercial des entités de gestion d'actifs du Groupe Edmond de Rothschild.

EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)

47, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75401 Paris Cedex 08
Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 11.033.769 euros
Numéro d'agrément AMF GP 04000015 - 332.652.536 R.C.S. Paris

Partenariats & Distribution – Tél. +33 (0)1 40 17 23 09
Institutionnels France – Tél. +33 (0)1 40 17 23 44
Développement International – Tél. +33 (0)1 40 17 27 04

www.edram.fr